

Sujet : [INTERNET] enquête publique éolienne
De : Aurélien <pierron.aurelien@bbox.fr>
Date : 01/11/2020 08:58
Pour : pref-enquetepublique-eolienanzeme@creuse.gouv.fr

Bonjour,

Habitant de la commune de Saint Fiel au lieu dit le Roudeau je vous écrit ce mail afin de vous demander le report de l'enquête en cours pour l'implantation d'éoliennes sur la commune d'Anzême (enquête commencé le 21 octobre 2020).

En effet au vu :

- des recommandations actuelles de re-confinement lié au Covid 19;
- de la non possibilité de se déplacer en marie pour consulter les documents, rencontrer le ou les enquêteurs afin d'échanger sur le projet ;
- de l'impact sur la commune et toutes les communes avoisinantes pour une durée minimum de 20 ans;
- de l'impact sur la faune et la flore avoisinante;
- de l'importance du nombre de documents et de pages à lire, étudier sur une durée d'un mois ;
- de la non possibilité de certaines personnes à faire les manipulations nécessaires sur internet pour effectuer toutes les démarches (lecture document, compréhension, dépôt des questions, des remarques ...);

Tout ne sera donc pas respecter pour que l'enquête publique colle à sa définition originale :

"Le rôle d'une Enquête Publique

Une enquête publique précède la réalisation de certains projets ayant des impacts éventuellement importants sur l'environnement, la santé ou le quotidien des citoyens. Elle permet de mieux évaluer et de limiter les effets des projets d'intérêt économique, social ou environnemental, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

L'enquête publique vise donc à :

- *informer le public sur la création de ces projets à venir.*

- permettre à tout citoyen de s'exprimer en recueillant son observation et ses remarques sur un registre.
- réunir toutes les informations nécessaires à la connaissance de l'autorité compétente pour sa prise de décision.

Il est essentiel de porter de l'intérêt aux enquêtes publiques puisqu'elles concernent des projets sociaux ou environnementaux à forts enjeux, qui risquent de modifier le mode de vie des citoyens. Chacun a le privilège de pouvoir s'exprimer sur l'engagement de son avenir."

(extrait du site <https://www.publilegal.fr>)

Je vous demande de prendre en considération ma demande et de reporter l'enquête dans une période plus propice à un déroulement correcte au vu de l'importance pour tous d'un tel projet.

Aurélien PIERRON

Le Roudeau

23000 Saint Fiel